

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 22/09/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 22/09/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	1.1.8
		12023 07 092 ID : 032-213202088-20230918-2023SEPT18_419-DE marchés publics - Avenants

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

12

Séance Publique ordinaire du **18 septembre 2023**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, à 19H, le dix-huit septembre *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 8 septembre 2023, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie COUDERC  
M. Loïc DÉANGLES  
Mme Laurianne DUCASSÉ  
Mme Patricia MARROCQ  
Mme Claire TRAMOND

**Ont donné procuration :**

Mme Sylvie COUDERC à Mme Sylvie ACHÉ  
M. Loïc DÉANGLES à M. Joël VAN DEN BON  
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE  
Mme Patricia MARROCQ à M. Julien PELLICER  
Mme Claire TRAMOND à M. Jean-Yves DELACOSTE

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Frank GOBATTO**

**Objet : Mise en conformité PMR et rénovation énergétique des tribunes et des vestiaires du terrain de football – Avenant au lot n°2 - Menuiseries**

**RAPPORTEUR :** Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Madame l'adjointe au Maire rappelle que par délibération en date du 26 juin 2021, le conseil municipal a validé l'opération de réhabilitation des tribunes et des vestiaires du terrain de football.

Par délibération en date du 30 janvier 2023, un nouveau cout d'opération a été arrêté, et les marchés ont été attribués.

Au cours du chantier, il s'est avéré que, suite aux propositions de matériel pour la chaufferie et aux observations du bureau de contrôle, la porte actuelle ne peut être conservée en l'état. En effet, il est nécessaire d'installer une porte coupe-feu 1 h, non prévue au marché initial.

Il convient donc de passer un avenant sur le lot n°2 – menuiseries :

Marché initial Lot 2 - entreprise ORALU	51 698 € HT
Avenant n°1	3 678 € HT
Montant total du marché	55 376 € HT

Cet avenant s'inscrit dans le montant global prévisionnel du cout d'opération délibéré le 30 janvier 2023, soit 384 950 € TTC, hors travaux en régie.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide de valider l'avenant n°1 pour un montant de 3 678 € HT à l'entreprise ORALU.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,

Frank GOBATTO



Le Maire,

Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 22 SEP. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 22 SEP. 2023